

Discours de monsieur le préfet
vœux protocolaires du vendredi 17 janvier 2020

Mesdames, messieurs,
je vais tacher d'être plus court qu'à l'accoutumé dans la présentation de mes vœux pour la nouvelle année aux élus nationaux, et aux représentants des collectivités, des entreprises et des associations que vous constituez.

Non parce qu'il va y avoir des élections en mars prochain, mon devoir de réserve institutionnelle ne commencera que le 24 février. Certains d'entre vous sont d'ailleurs attendus à d'autres vœux que les miens.

Mais parce que je voudrais consacrer quelques instants, à saluer le départ et la promotion comme directeur départemental dans le Loiret de Géraud Tardif, qui était l'adjoint des DDCS, Claude Giacomino, puis Frédéric Fournet.

Notre pays connaît des mouvements de tension sociale aiguë depuis plus d'une année : gilets jaunes ; puis aujourd'hui, tensions syndical sur la réforme des retraites.

Cinq ans après les attentats de Charlie Hebdo, du Bataclan, de l'hyper Kascher, la France est toujours soumise à la menace terroriste, comme l'ont montré les attentats au sein de la préfecture de police en octobre et plus récemment à Villejuif et Metz.
L'anti-sémitisme continue de saper notre cohésion sociale, comme la montée du communautarisme et le risque de repli identitaire qui sont contraires aux valeurs de la République.

La sécurité de chacune et chacun des Français est assurée par des services qui se consacrent, chaque jour, à protéger les biens et les personnes : police nationale, gendarmerie, sapeurs pompiers, services d'urgence hospitalier.

Ils le font en relation avec les élus, les polices municipales, les sociétés privées de surveillance, les associations de sécurité civile ou routière, les grandes entreprises d'intérêt vital.

Je pense aussi aux soldats du 27ème BCA engagés sur les théâtres d'opération extérieures, pour défendre notre pays contre le terrorisme international.

Nous avons engagé un cycle de rencontres dans le cadre d'assises départementales de la sécurité intérieure auxquelles vous êtes conviés, pour alimenter la réflexion du nouveau livre blanc sur la sécurité que produira le ministre de l'intérieur.

Je vous remercie de vos contributions à cette réflexion partagée. Les résultats favorables, des services en terme de baisse des cambriolages et de démantèlement des filières de stupéfiants sont, en partie contrebalancés par deux facteurs défavorables : les violences conjugales et la délinquance routière.

Le grenelle des violences conjugales en novembre a mis l'accent sur la gravité du phénomène à laquelle la Haute-Savoie n'échappe pas : les violences aux personnes sont en hausse, dans un cadre principalement familial. Au-delà des dispositions nationales présentes ou à venir, le département doit étoffer son réseau d'intervenants sociaux en commissariat et en gendarmerie pour accompagner les plaignants dans un cadre extra judiciaire. La création d'une cellule départementale en lien avec les trois parquets est par ailleurs en cours de constitution, pour le suivi des enquêtes.

L'insécurité routière, pour sa part a fait un bon spectaculaire l'an passé : avec 63 tués sur les routes, notre département semble renouer avec les tendances d'il y a 10 ans. Il semble seulement, car ces morts supplémentaires, à la différence de la décennie précédente sont, très majoritairement, des 2 roues et des piétons, pour 2/3 du total des victimes. En outre, nous connaissons depuis octobre une tendance au ralentissement de cette mortalité inacceptable, qui appelle une réaction concertée de notre part : pour sensibiliser et mieux informer les piétons et les deux roues de la dangerosité du partage de la route et des moyens de se protéger.

Nous organiserons une rencontre au cours du mois de février, élargie aux collectivités locales, aux associations et aux communes, pour en débattre.

Pour le reste, 2019 restera l'année de l'avancée irréversible et salubre de grands chantiers d'infrastructures, préparés et attendus, depuis de nombreuses années :

La mise en service du Léman Express, du tramway d'Annemasse, la rénovation des gares du CEVA, la mise à l'étude de la modernisation de la ligne Aix-Annecy avec dédoublement de la voie entre Rumilly et Annecy, le redéploiement à venir des crédits du contrat de plan au bénéfice de la voie ferrée de la Roche à Saint Gervais pour laquelle une électrification des blocs d'aiguillage est nécessaire.

La DUP signée le 24 décembre du Premier ministre ouvre la voie à la réalisation du tronçon autoroutier manquant entre Machilly et Thonon, liaison indispensable au désenclavement du Chablais en complément du Léman express, ou de la ligne du Tonkin avec le Valais, pour le seul déplacement des passagers.

Il convient désormais de solliciter le ministère des transports pour le lancement de l'appel à concession autoroutière, tandis que le groupe de travail conjoint avec le président du conseil départemental continuera de définir les modes de compensation agricole et d'espaces naturels nécessaires aux 15 km de l'autoroute à créer.

Les contentieux à venir ne mettront pas à mal ce nécessaire barreau autoroutier, le conseil d'État ayant donné son aval à l'utilité publique du projet.

Un siècle après l'annonce du CEVA et 40 ans après la demande de liaison autoroutière du Chablais, la Haute Savoie est entrée dans le 21^e siècle des transports, dotée d'offres de mobilité diversifiées et cohérentes avec la nouvelle loi d'orientation sur les mobilités du quotidien en réponse aux 100 000 frontaliers travaillant à Genève et aux 300 000 actifs, sillonnant chaque jour, le territoire départemental.

De nouveaux projets progresseront cette année pour faciliter les déplacements vers les stations, tel le Funiflaine inscrit au contrat de plan la prolongation du train du Mont Blanc porté par le conseil départemental, ou les ascenseurs valléens qui seront mis à l'étude avec l'appui, si vous le souhaitez de la nouvelle agence nationale de cohésion des territoires (ANCT).

En dehors des choix d'infrastructure qui donneront lieu à un contrat spécifique en 2022, un nouveau contrat de plan État Région sera élaboré d'ici l'été pour la période 2020 à 2025, principalement en matière universitaire, de patrimoine ou d'aménagement territorial.

2020 sera aussi l'année de la mise en œuvre du nouveau plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve, qui a abouti en avril dernier grâce à la collaboration de tous, collectivités locales, entreprises, associations et services de l'État, après deux ans de travaux. Un site internet dédié au suivi de ce plan sera prochainement mis en ligne.

De même la circulation différenciée sera-t-elle appliquée en fonction des pics de pollution et de la vétusté des véhicules et des poids lourds. Comme c'est le cas sur l'agglomération d'Annecy, je souhaite que la vallée de l'Arve et l'agglomération d'Annemasse mettent à l'étude une ou plusieurs zones à faible émission, telles que prescrites par la loi d'orientation sur les mobilités, pour répondre à la demande de l'Union européenne de réduction des émissions des dioxydes d'azote qui fait l'objet d'un contentieux avec la France.

Deux contrats de transition écologique ont ou vont être signés avec le pays d'Evian et l'agglomération d'Annecy ; les plans climat territoriaux air énergie sont en cours d'adoption pour 11 EPCI.

De même, le comité départemental de la transition énergétique a été installé en avril dernier pour accélérer la rénovation de l'habitat et la méthanisation .

Ces exemples montrent que quand l'État et les collectivités locales s'accordent, de belles réalisations peuvent voir le jour pour le bien être des habitants.

Je pense également au plan de lutte contre la pauvreté que j'ai co signé avec le président Monteil à la rédaction d'un nouveau plan pour le logement des personnes défavorisées, ou la labellisation des quatre premières maisons France service, qui bénéficie d'un appui financier de l'État et du conseil départemental.

D'autres seront proposées au cours de l'année de telle sorte que le maillage départemental soit constitué d'une maison par bassin de vie d'ici fin 2022, où l'utilisateur pourra être accompagné dans ses démarches administratives, sociales, fiscales ou de recherche d'emploi.

En 2020, l'organisation territoriale de l'État verra de nouveaux changements avec la création d'une direction départementale interministérielle à l'insertion sociale, du travail et de l'emploi, couplant l'insertion professionnelle à l'accès au logement et à l'hébergement social. Du 22 juin au 4 juillet, 200 jeunes volontaires de 16 ans participeront au stage de cohésion du nouveau service national universel que l'État porte entre l'éducation nationale, la délégation militaire départementale et la direction de la cohésion sociale.

Voici beaucoup d'enjeux et d'ambition partagés.

Nous devons, par ailleurs, continuer à lutter contre la brucellose des bouquetins du Bargy qu'il nous faut enrayer, comme nous allons devoir apprendre à protéger les troupeaux contre la prolifération des loups, qui se sont introduits durablement en Haute-Savoie.

Les lieutenants de louveterie aideront les éleveurs avec l'appui des chasseurs et les moyens apportés par l'État et le département.

La biodiversité demeure un enjeu majeur, qu'il nous faut prendre en compte dans les projets d'aménagement en économisant l'eau et le foncier, tout en améliorant la qualité de l'air.

Cette doctrine, nationale et régionale de meilleure gestion dans l'espace et le temps de l'eau, de l'air et du sol a donné lieu à une récente rencontre pour recueillir vos avis sur les préconisations que nous a transmis le préfet de région.

Elle sera prochainement validée et servira aux services de l'État dans l'instruction des documents d'urbanisme et des procédures foncières sans être contrares au besoin de poursuivre l'effort de construction et notamment de logements sociaux.

2020 aura à cet égard dépassé le niveau historique de 2 700 logements sociaux notifiés aux bailleurs.

*

* *

Sécurité, développement territorial, transition écologique, cohésion sociale, les enjeux de la Haute-Savoie sont considérables pour l'année et pour la décennie à venir, comme pour notre pays, la France.

Nous saurons les relever par l'unité de vue et d'action entre l'État et ses partenaires : les collectivités locales, mais aussi les entreprises, les associations et les citoyens responsables que vous représentez,

Comme l'ont fait les combattants des Glières dont le président de la République est venu saluer le courage le 31 mars dernier et auxquels le monument qui leur est dédié, inauguré par André Malraux en 1973, sera désormais protégé en qualité de monument historique.

Paul Valéry disait :

«même l'avenir n'est plus ce qu'il était».

En effet le monde et la société ont changé. Ainsi, après la prise de conscience, est venu le temps d'une action résolue et concertée pour continuer à construire un avenir meilleur pour tous en Haute-Savoie ;